

Inauguration de la restauration du carré militaire de Villandry (Indre-et-Loire)

Contrôleur Général des Armées (2S) Serge Barcellini

Cette initiative pour laquelle nous sommes là aujourd’hui présente un grand intérêt :

1. Un **intérêt** tout d’abord **historique** : nous sommes ici dans un lieu d’histoire où les élèves peuvent apprendre – et vivre – l’histoire combattante à travers le destin de 7 combattants.
 - *Cinq de 14-18* : à travers eux, c’est la vie rurale que l’on découvre (2 cultivateurs, 2 chasseurs et 1 cheminot) ; c’est le type de mobilisation (1 seul en infanterie, les autres en soutien) ; c’est le début du conflit entre 1914 et 1915 (Lorraine, Marne, Oise, Aisne) ; c’est le type de décès (1 à l’offensive, 2 malades, 2 « artilleurs »). 3 d’entre eux ont reçu la Croix de Guerre.
 - *Deux de 1940-1945* : une victime des bombardements de juin 1944, âgée de 14 ans, et un combattant Prisonnier de Guerre, mort en 1942.
2. Ensuite, un **intérêt mémoriel** : à travers eux, ce sont les transferts de corps et la création des carrés communaux que l’on découvre ; ce sont l’entretien et la sauvegarde des sépultures, c’est enfin le choix du Souvenir Français de conserver la croix-épée. La croix-épée a été créée en 1919, adoptée par l’État en 1924, puis progressivement abandonnée en 1960. Elle représente l’union entre la croix de cimetière et l’épée du combattant dont l’épée plantée dans le sol symbolise la fin du conflit. Elle porte, gravée en son centre, une croix de guerre. Le nom et la devise du Souvenir Français sont inscrits dessus, et une plaque amovible y est fixée pour y renseigner les informations du défunt.
3. Un **intérêt** enfin **partenarial** : la mémoire est le bien partagé des Français. Le Souvenir Français, principale association mémorielle, partage son action. Notre présence ici en est l’exemple : partage avec la commune et partage avec EDF, grâce à qui nous pouvons par leur financement, sauvegarder chaque année un lieu de mémoire. Aujourd’hui c’est Villandry.